

Échos de la presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **44 (1915)**

Heft 13

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ouvrons enfin les yeux sur nos nombreux défauts,
Et rentrons en nous-même en regardant en haut.
Renonçons à l'orgueil, aux voluptés mondaines,
Ne nous attachons plus à des choses si vaines,
Apprenons que celui qui ne veut que jouir
Succombera bientôt sous l'abus du plaisir.
Combattons hautement la passion de boire
Qui jette sa victime à la misère noire.
Ne perdons pas un jour, et vienne le Seigneur,
Nous nous reposerons ensuite avec bonheur.
Comprenons que l'argent n'est pas tout en ce monde,
Mais qu'il nous faut la foi pour que la joie abonde.
Comme jadis le Christ, cherchons premièrement
Le Royaume de Dieu qui donne largement.
Ne nous amassons pas des trésors sur la terre,
Mais soyons le flambeau qui donne sa lumière ;
Travaillons et prions, sans nulle relâche, alors
Nous pourrons espérer voir bénis nos efforts.
Nous pourrons différer de langue et de croyance,
Mais, auprès comme au loin, notre étroite alliance
De notre ardent amour portera le parfum,
Avec notre devise : Un pour tous, tous pour un.
Nous vivrons désormais comme un peuple unanime
A chercher son salut dans un accord intime,
Quoi qu'il puisse arriver, nous n'aurons qu'un seul cœur,
Qu'une âme, et notre Dieu par nous sera vainqueur.
Il est fidèle, il faut que nous soyons fidèles,
Si nous voulons sur nous qu'Il étende ses ailes.
Sa bénédiction pas à pas nous suivra,
Et la Suisse debout jamais ne périra.

Gland, 18 mai 1915.

A. D.



ÉCHOS DE LA PRESSE

Morbidité et mortalité des instituteurs. — M. le Dr Hans Meierhofer, à Zurich, a publié en allemand dans la *Revue suisse d'hygiène scolaire et de protection de l'enfance* (avril 1915) un important article sur la morbidité et la mortalité des instituteurs et institutrices du canton de Zurich. Il nous a paru intéressant d'en donner ici un compte rendu succinct.

Le Dr Meierhofer analyse les statistiques établies dans le canton de Zurich. Il examine tout d'abord celle concernant *les maladies professionnelles des instituteurs*. Durant trois années (1912-1914), il a été constaté, dans le corps enseignant primaire zuricois, 592 cas de maladie se répartissant comme suit :

Maladies des yeux	15 cas
» des oreilles	5 »
» du système nerveux et psychoses.	107 »
» des organes de la respiration.	177 »
» du cœur et des vaisseaux.	52 »
» des organes de la digestion	78 »
» infectieuses	53 »
» des os et des muscles.	60 »
» diverses (organes génitaux, anémie, leucémie, accidents)	45 »
	Total 592 cas

Nous voyons que les maladies des organes de la respiration et du système nerveux occupent les premiers rangs avec 177 et 107 cas respectivement sur 592, soit le 30 % et le 18 %.

En outre, bon nombre de maladies des organes de la digestion sont d'origine nerveuse. Quant aux maladies des voies respiratoires, il s'agit surtout de laryngites, bronchites et pneumonies. Parmi ces 177 cas, se trouvaient seulement 9 cas de tuberculose, ce qui ne représente, pour une année, que le 1,7 pour mille sur l'ensemble du corps enseignant des écoles populaires zurichoises. Cependant, le D^r Meierhofer croit que cette proportion doit être plus élevée, car les médecins hésitent souvent de signaler la tuberculose dans des certificats qui peuvent tomber entre les mains des patients.

La statistique sur la morbidité des maîtres primaires d'après l'âge et le sexe est basée également sur la période d'observation des années 1912, 1913, 1914. Cette statistique prouve surabondamment que les institutrices sont beaucoup plus souvent exposées à la maladie que les instituteurs : le 8,99 % du corps enseignant masculin de 20 à 50 ans tombe malade, en moyenne, par année, et le 21,94 % du corps enseignant féminin du même âge tombe malade en moyenne, par année. Le pour-cent des maladies des institutrices est donc plus du double de celui des instituteurs.

Si l'on tient compte du *nombre moyen des journées de maladie* du corps enseignant, de 20 à 50 ans, on obtient les résultats suivants :

3,67 journées de maladie, par année, pour un instituteur.
10,36 » » » » une institutrice.

La statistique zuricoise sur l'invalidité et sur la mortalité du corps enseignant est basée, elle, sur une période de plus de 70 ans, ce qui permet d'obtenir des résultats précis, sans lacune, sur cette matière.

Ce qui frappe, de prime abord, au sujet de l'invalidité, c'est que les maîtres ne prennent que très tard leur retraite. Entre 60 et 65 ans, le 10 % seulement du corps enseignant est pensionné ; entre 66 et 70 ans, le 18 % à peine est pensionné !

Une autre enquête a trait à *la mortalité du corps enseignant*. Elle est surtout intéressante en cela qu'elle montre que la mortalité est très grande chez les maîtres qui doivent être pensionnés jeunes. A l'âge de 30 ans, par exemple, la mortalité des maîtres pensionnés atteint

environ le 70 %. Ensuite, cette mortalité s'abaisse rapidement jusqu'à l'âge de 70 ans, mais elle demeure toujours sensiblement à une plus grande hauteur que celle du corps enseignant en activité. La plupart des maîtres du canton de Zurich prennent leur retraite si tard qu'ils ne peuvent jouir que pendant très peu de temps de leur pension. Dans le canton de Zurich, sur 1,700 instituteurs et institutrices en activité, il n'y a que 90 instituteurs et institutrices pensionnés, soit le 5,3 %.

Une dernière statistique compare *la mortalité des maîtres et des maîtresses*, âgés de 23 à 50 ans.

Jusqu'à l'âge de 35 ans, la moyenne de mortalité du corps enseignant masculin et féminin est à peu près la même, mais la courbe de la mortalité des institutrices monte rapidement jusqu'à 75 ‰ à l'âge de 42 ans pour s'abaisser non moins vite à 18 ‰ jusqu'à l'âge de 46 ans. La courbe de la mortalité du corps enseignant masculin, par contre, montre une constante ascension. A l'âge de 50 ans, la mortalité des institutrices atteint 78 ‰, celle des instituteurs 60 ‰.

(*Educateur.*)

* * *

Les maîtres étrangers dans nos universités. — Sous le titre : « La nationalité des maîtres dans l'enseignement universitaire en Suisse », M. W.-E. Rappard, professeur à l'Université de Genève, publie dans la revue suisse *Wissen und Leben* (N° du 1^{er} juin 1915) une étude du plus haut intérêt dont nous voudrions donner un bref aperçu.

L'auteur a tout d'abord dressé un tableau dont nous extrayons les chiffres suivants :

Genève .	58	Suisses sur 67 prof. et	68	Suisses sur 92 privat-docents
Lausanne	76	»	92	» 25 » 30 »
Neuchâtel	44	»	51	» 11 » 17 »
Berne . .	65	»	83	» 57 » 78 »
Zurich .	58	»	77	» 62 » 81 »
Bâle . .	56	»	83	» 33 » 46 »
<i>Fribourg.</i>	18	»	67	» (point de privat-docent.)
Zurich .	55	»	70	» et 26 Suisses sur 37 privat-docents (Polytechnicum)

Pour Fribourg, les chiffres que donne M. Rappard demandent une légère rectification qui ne modifie en rien la situation et ne change donc pas la conclusion. Il y a 19 professeurs suisses (au lieu de 18) et 1 privat-docent étranger, alors que le tableau n'en indique point.

Un fait capital se dégage : la très forte proportion de maîtres étrangers : 27 % des professeurs, 26 % des privat-docents ne sont pas Suisses. « Je ne crois pas, ajoute l'auteur, qu'il y ait en Europe, ni même au monde, une autre nation civilisée dont la situation soit à cet égard comparable à la nôtre. Les 160 professeurs étrangers sont très inégalement répartis entre nos huit établissements d'enseignement supérieur. Quant à *Fribourg*, il occupe une place tout à fait spéciale : près des *trois quarts* de ses professeurs sont *étrangers*.

Il faut noter en outre que l'élément étranger est beaucoup plus fortement représenté dans le corps enseignant des universités de la

Suisse alémannique que dans celles de la Suisse romande (abstraction faite de Fribourg).

Enfin, et surtout, nous constatons que, parmi ces étrangers, les *Allemands* sont de beaucoup les plus nombreux. Les trois cinquièmes des professeurs étrangers, les deux-cinquièmes des privat docents étrangers sont Allemands.

Comment expliquer cet état de choses ? « On est tenté de l'attribuer, écrit M. Rappard, à la disproportion évidente entre le nombre de nos hautes écoles et le chiffre de notre population. Alors qu'en Allemagne, patrie de l'enseignement supérieur moderne, on ne compte qu'une université par 3 millions d'habitants, la Suisse — dont la population nationale dépasse de peu ce chiffre, s'en est accordé *sept*. » (Huit avec le Polytechnicum.) « Ne serait-ce donc que pour rétablir un équilibre que notre zèle excessif pour les études supérieures aurait rompu, que nous serions obligés de faire appel à des savants du dehors ? » Cette explication, écrit-il, n'est « pas tout à fait fausse » et cependant « insuffisante ». « La véritable explication du premier fait que nous avons dégagé de notre tableau réside dans le second. C'est surtout à cause du grand nombre de savants allemands qui enseignent chez nous, que l'élément étranger est si puissant dans nos hautes écoles. » Si l'on suppose numériquement égaux les professeurs d'outre-Rhin et ceux d'outre-Jura, l'on réduit des trois cinquièmes ou de la demie le nombre des professeurs étrangers en Suisse. Le problème perd toute son acuité.

« C'est donc essentiellement l'*invasion allemande* de nos universités, écrit le professeur genevois, qu'il faut expliquer. » Invasion « éminemment pacifique » qui « n'est pas subie, mais provoquée, sollicitée même par les victimes qui en sont par ailleurs les bénéficiaires ». Nous les avons appelés pour en faire profiter nos hautes écoles. A quoi tient donc leur supériorité ? Il ne peut s'agir — nous pouvons le dire sans crainte — d'une « infériorité innée de l'intelligence helvétique ». Dans tous les domaines : sciences pures ou appliquées, technique, industrie ou commerce — les Suisses ont montré qu'ils ne le cèdent en rien à leurs voisins. « Mais, ajoute avec infiniment de justesse M. Rappard, si la Suisse contemporaine est riche en virtualités intellectuelles — et divers indices me font penser qu'elle l'est au plus haut point — il faut reconnaître qu'elle n'est pas propice à leur réalisation scientifique et universitaire... »

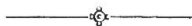
Le milieu national contrarie les vocations universitaires plutôt qu'il ne les favorise... La petitesse de notre pays et l'esprit jalousement démocratique de ses habitants barrent la route aux vastes ambitions universitaires. Or, si l'appât du gain et la tentation des dignités ne sauraient déterminer de vocation intellectuelle, la prévision de la misère matérielle et morale peut fort bien en étouffer. » C'est le contraire en Allemagne où l'étudiant travailleur et bien doué peut s'attendre à conquérir assez rapidement une situation honorable. L'étudiant suisse, lui « ne peut être assuré de rien, si ce n'est de ne jamais atteindre à la fortune ni à la gloire dans son pays ».

Comment expliquer dans ces conditions peu brillantes l'affluence de postulants d'outre-Rhin ? C'est qu'ils viennent « non pour y faire, mais pour y préparer leur carrière... Pour neuf étrangers sur dix, nos

chaires ne sont que des marchepieds. » (Cette proportion est moins absolue à Fribourg qu'ailleurs.)

Pourquoi enfin la Suisse romande paraît-elle mieux se suffire à elle-même ? La langue la protège mieux contre l'influence germanique ; mais pourquoi la pénétration française serait-elle moins redoutable ? C'est que les universités allemandes sont beaucoup plus accueillantes à nos concitoyens de la Suisse alémanique que les universités françaises, strictement nationales, aux Suisses romands. Cette attitude de l'Allemagne oblige à la réciprocité.

La conclusion de M. Rappard est très claire, optimiste, pas chauvine du tout, mais digne d'un homme qui a poursuivi ses études dans cinq pays différents et enseigné à l'université Harvard, aux Etats-Unis. « L'intérêt national, dit-il, exige que nos hautes écoles continuent à faire appel *aux plus aptes*, d'où qu'ils viennent. Mais le *devoir national* nous commande de tout mettre en œuvre pour que les plus aptes sortent plus généralement de *nos propres rangs*... En un mot le remède à la situation que nous avons étudiée réside, non pas dans un protectionnisme, qui serait un désolant aveu d'impuissance nationale, mais dans une *meilleure mise en valeur des puissances nationales*, qui sera la plus efficace des protections. » *(Journal de Genève.)*



BIBLIOGRAPHIES

Un ennemi de nos foyers, par Dominique THIERRIN, prélat de Sa Sainteté, in-18 de 32 pages. Fribourg, imprimerie de Saint-Paul, 1915.

Le sympathique auteur de cette brochure vient d'écrire une série de pages, qui méritent d'être lues et méditées. Il s'agit du fléau de l'alcoolisme qui sévit dans notre canton avec une alarmante intensité. Après un chapitre préliminaire, où il fait ressortir d'une façon saisissante l'importance du sujet, Mgr Thierrin trace le tableau des désastres et des ruines que multiplie la lèpre de l'ivrognerie. D'une plume facile et volontiers imagée, il montre que l'abus des boissons alcooliques est au premier rang des pires ennemis de l'individu, de la famille et de la société. Ce vice conduit l'homme à la perte de ses économies et de sa fortune, à la ruine de sa santé, à la misère noire et même souvent au crime. Rien de plus triste, ni de plus navrant que la galerie des différentes espèces de buveurs et d'ivrognes que l'auteur fait défiler sous les yeux du lecteur étonné. Avec une précision qui ne redoute pas les calculs mathématiques, il fait voir que le petit verre est le grand ennemi du bas de laine et de l'épargne et que sans lui l'aisance régnerait dans un grand nombre de familles. Ici ou là, un trait vécu vient corroborer l'énergie de la démonstration. Si du moins l'ivrogne n'était que son propre ennemi; malheureusement, il sème la désolation autour de lui, plonge sa femme dans le chagrin et donne le jour à des